

 <https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/06/20/concertation-sur-l-ecole-des-ministres-d...>

 Violaine Morin

 8 min read

Concertation sur l'école : « Des ministres de droite comme de gauche ont pratiqué l'exercice du grand débat »

- [Société](#)
- [Éducation](#)

Pour l'historien Julien Cahon, la concertation sur l'avenir de l'école qui se tiendra à la rentrée s'inscrit dans une histoire des consultations organisées par l'éducation nationale. Qui sont toujours accueillies avec circonspection par les enseignants.

Article réservé aux abonnés

La consultation sur l'avenir de l'école annoncée pour l'automne devrait réunir tous les acteurs éducatifs de terrain sous la forme « *d'un débat, d'échanges décentralisés, dans l'ensemble des établissements scolaires* », a détaillé le ministre, Pap Ndiaye, le 14 juin. Cette initiative est présentée par le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, comme partie prenante de sa « méthode nouvelle ». En réalité, elle s'inscrit dans une longue tradition de consultations des acteurs, comme l'explique Julien Cahon, historien de l'éducation à l'université de Picardie Jules-Verne.

L'éducation nationale lancera à l'automne une « grande concertation » pour transformer l'école, qui doit réunir tous les partenaires éducatifs. Est-ce une première ?

En réalité, la pratique n'est pas vraiment nouvelle. Il faut d'abord différencier le « grand débat » des colloques d'experts de type Grenelle de l'éducation. On parle ici des consultations larges, qui dépassent les spécialistes du système éducatif. Dans l'histoire récente, elles se mettent en place surtout depuis les années 1980. Ce qui n'est pas anodin, puisque c'est aussi l'âge d'or la décentralisation des politiques éducatives.

Parmi les précédents historiques, on peut citer les trois consultations – pour les niveaux école, collège, lycée – organisées par le ministère d'Alain Savary en 1982 et 1983. Lionel Jospin en organise également une, en 1989, mais aussi François Bayrou, en 1993, Claude Allègre, en 1998, sans oublier le « débat national sur l'avenir de l'école » piloté par Claude Thélot en 2003 et 2004 sous les ministères Ferry puis Fillon. Et enfin la consultation lancée par Vincent Peillon dès son arrivée au ministère, en 2012. Rappelons aussi que dès le XIX^e siècle, le système éducatif pratiquait les « enquêtes », de longs questionnaires envoyés dans les écoles, et auxquels les simples citoyens pouvaient parfois participer.

La consultation annoncée par Emmanuel Macron laisse sceptique une partie des enseignants. En général, comment sont perçues ces initiatives ?

Les ministres concluent toujours ces opérations en insistant sur le fait que l'ampleur de leur concertation est « *inédite* », « *sans précédent* »... Ils peuvent, il est vrai, rencontrer un certain succès en termes de participation. La consultation de 2003-2004 pilotée par M. Thélot rassemblera un million de participants dans des milliers de réunions.

Mais, en général, les consultations rencontrent des critiques. Les acteurs de l'éducation sont toujours sceptiques, en vertu de plusieurs arguments. On note, par exemple, la récurrence du slogan « *c'est fait d'avance* », lors du débat de 2003. La pratique de la consultation est souvent perçue comme inutile, soit parce que les participants doutent de la prise en compte de leur parole – en prenant l'exemple de la consultation précédente –, soit parce qu'ils craignent la manipulation, c'est-à-dire que le débat vienne légitimer des réformes ministérielles décidées à l'avance. Ces arguments se retrouvaient ces jours-ci sur les réseaux sociaux, à l'issue de la prise de parole de Pap Ndiaye lorsqu'il a confirmé l'organisation d'une consultation cet automne.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Pap Ndiaye, un choix symbolique à la tête de l'éducation nationale](#)

Il faut aussi se poser la question des objectifs de ces grands débats du côté politique. On pourrait y voir une pratique gaulliste ou bonapartiste de l'appel au peuple, qui dépasse ou court-circuite les partenaires habituels du dialogue, en l'occurrence les syndicats enseignants. Mais d'autres y voient la mise en pratique de la démocratie participative. Des ministres de droite comme de gauche ont d'ailleurs pratiqué l'exercice du grand débat.

Que produisent ces grandes consultations sur l'école ?

Au-delà des réflexions et échanges eux-mêmes, ces dispositifs donnent très souvent lieu à la publication de rapports ou de synthèses. Le débat sur le collège de François Bayrou a donné un « livre blanc » des collèges. En 2003-2004, puis en 2012, des rapports sont également publiés.

A y regarder de près, on ne trouve qu'un seul exemple qui ait abouti sur une réforme d'ampleur : en 1898, une consultation est lancée sur l'enseignement secondaire des garçons. Elle a donné lieu, en 1902, à une réorganisation et à une unification inédites de l'enseignement secondaire. Pour le reste, la consultation organisée par Claude Allègre sur l'enseignement au lycée, en 1998, a abouti à une réforme édulcorée, tout comme le débat de 2003, qui donnera [la loi Fillon](#). C'est une loi importante, qui définit le socle commun... mais elle est considérée comme en retrait par rapport aux ambitions du débat.

Ce type de concertation tend à faire émerger des questions de fond, qui traversent le système éducatif. Mais, bien souvent, cette démarche se heurte à la faisabilité des propositions. Celles-ci émanent d'acteurs très variés, qui ont aussi leurs propres logiques et leurs propres intérêts. Lors de sa consultation auprès des écoles primaires et des acteurs locaux en 1983, le ministre Alain Savary avait conclu que les solutions étaient tellement divergentes qu'aucune synthèse ne pouvait en être proposée !

A la lumière de ce qui s'est déjà fait, que peut-on espérer du débat de cet automne ?

D'abord, il faut rappeler que malgré les réserves et les résistances, les enseignants participent souvent massivement – même si ce sera peut-être différent cette fois-ci. Le grand débat envoie aussi un signal politique : il est une manière de renouer le dialogue, de montrer qu'on va gouverner autrement et concevoir les réformes de manière moins descendante. C'est un outil de communication, qui met l'école au centre du débat public.

Lire aussi l'analyse : Article réservé à nos abonnés [Les espoirs déçus de la démocratie participative](#)

Un paramètre important pour l'aboutissement des réformes est le contexte dans lequel se déroule le débat. La consultation d'Alain Savary, par exemple, est menée alors qu'il doit négocier sa réforme sur le service public, qui pose la question de l'enseignement privé et finira par le fragiliser. De même celle de Claude Allègre sur le lycée se déroule dans un

contexte de forte tension avec le monde enseignant – ce qui est un peu le cas aujourd’hui, même si le ministre a été récemment remplacé.

Il faut, enfin, avoir en tête que les décisions se prennent aussi à Matignon, à l’Elysée, dans d’autres ministères compétents... Sans compter le processus législatif. Ainsi, il est difficile d’imaginer des idées issues du grand débat transposées telles quelles dans un projet de loi, une circulaire ou un décret, car de nombreux filtres existent entre la consultation et la mise en place concrète d’une réforme.

Violaine Morin

[Contribuer](#)